

2010/2087 - Aménagement d'un équipement petite enfance et rénovation partielle du groupe scolaire Lamartine - 7, rue de Savoie/2 rue Jean Fabre - 69002 Lyon - Opération n° 02 001 532 - Validation de l'autorisation de programme : 6 090 000 € TTC (valeur août 2009) (Direction de la Construction) (BMO du 04/01/2010, p. 0026)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Ce premier dossier de la Commission concerne la validation de l'autorisation de programme à hauteur de 6.090.000 €, pour l'aménagement d'un équipement de petite enfance de 48 berceaux sur l'ancien bâtiment appartenant à Réseau de transport d'électricité, de la création d'un self-service pour le restaurant scolaire qui sera situé au deuxième étage de ce même bâtiment, et du réaménagement partiel des locaux scolaires, d'escaliers, d'ascenseurs pour permettre à cet ensemble une belle distribution des locaux et l'amélioration des conditions de travail. Cette opération verrait la fin des travaux en septembre 2011.

Avis favorable de la Commission.

Mme de LAVERNEE Inès : Monsieur le Maire, chers Collègues, longtemps les passants du centre ville ont pu admirer le panneau annonçant l'ouverture d'un équipement de petite enfance en 2007, aussi nous nous réjouissons de voter l'étape décisive d'un projet engagé il y a sept ans, lorsque les élus du 2e arrondissement attiraient votre attention sur l'intérêt du site Savoie-Port du Temple pour la création de cet équipement.

Plus que deux ans à attendre, avant l'ouverture ! Deux ans pour un nouveau-né, c'est à peu près le temps qu'il va passer à la crèche. J'espère donc que vous saurez faire bon accueil aux projets innovants qui permettent, sans attendre, d'offrir des places aux enfants qui peuplent les trop longues listes d'attente de nos commissions d'admission.

De plus, ce site, près de la place des Jacobins, est au cœur de la ville et de l'agglomération et notre vision d'un cœur d'agglomération est celle d'un lieu qui ne soit pas seulement dédié à l'économie, au tourisme ou aux loisirs, mais aussi et surtout un lieu habité par des familles : c'est ce qui fait son âme et le rend attractif. Nous considérons donc qu'il faut tout mettre en œuvre pour permettre à ces familles de rester en centre ville, c'est l'intérêt général de l'agglomération.

Pour terminer sur le chapitre des crèches, j'ai bien noté Monsieur l'Adjoint délégué à la Petite Enfance, que l'activité actuelle de la crèche Grolée n'était pas remise en cause.

Mais avec cette autorisation de programme, nous votons également la création d'un self pour le groupe scolaire Lamartine. Compte tenu des difficultés que rencontrent les parents d'élèves pour faire déjeuner leurs enfants à la cantine, faute de place, je ne peux m'empêcher de vous interroger sur cette question. Ce problème est particulièrement

crucial dans le 3^e à l'école Meynis, où vous en êtes à proposer une rotation des enfants de parents qui travaillent, notamment.

Quelle est la capacité actuelle des cantines scolaires de la Ville par rapport aux besoins ? Comment et dans quel délai allez-vous répondre aux attentes des parents ?

Une chose est, Monsieur le Maire, de se proclamer grand bâtisseur grâce aux programmes immobiliers des promoteurs. Une autre est le travail, plus ingrat certes, mais fondamental, de donner aux Lyonnais les équipements publics dont ils ont vraiment besoin.

Je vous remercie.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Oui, d'abord je relève avec satisfaction que l'augmentation des capacités d'accueil pour la Petite Enfance est saluée par l'Opposition, d'ailleurs un peu modeste, puisque sous ce mandat nous allons également ouvrir un relais d'assistantes maternelles et un autre équipement d'accueil de jeunes enfants sur Casimir Périer dans le secteur du Confluent, que nous accompagnons, y compris avec le Conseil général, l'ouverture de micro-crèches d'initiative privée sur ce secteur et qu'effectivement, mais ce n'est pas une nouveauté vous le saviez déjà depuis quelques mois, que nous maintiendrons l'établissement Grolée dans lequel nous avons effectué des travaux ces dernières années à plusieurs reprises.

Donc, la Petite Enfance se porte bien et se portera encore mieux sur le 2^e arrondissement. Ecoutez, au total sur les deux mandats, je voudrais bien faire les comptes mais vous vous apercevrez que le 2^e arrondissement était même favorisé par rapport à certains autres, étant donné ses caractéristiques en termes d'évolution de démographie et de population. Donc, certes, il y a un peu de retard, mais il ne faut quand même pas exagérer le degré d'attente.

Concernant l'école, vous avez oublié de dire d'ailleurs dans ce programme sur l'école Lamartine, qu'il n'y avait pas que l'équipement Petite Enfance mais aussi la mise en accessibilité de l'école, la construction effectivement d'un nouveau restaurant scolaire avec un self pour la partie élémentaire, et toute une autre série de travaux qui va permettre également d'améliorer la situation de l'école, tout cela en concertation avec les usagers puisque vous avez participé à la dernière réunion de décembre et qu'il y en aura une autre en mai pour le suivi du chantier.

Vous avez soulevé également la question de la situation de la restauration scolaire, or vous vous êtes un peu évadé sur le troisième, mais on est au Conseil municipal et cela est tout à fait normal. C'est vrai que la restauration scolaire est une grande question de ce mandat, et nous sommes effectivement en limite de capacité physique des restaurants de la Ville. En un mandat, nous sommes passés chaque jour de 44 à 54 %

inscrits dans les écoles publiques qui fréquentent les restaurants scolaires de la Ville, +10 %. C'est une progression sans précédent.

On y arrive jusqu'à maintenant en ouvrant quand même sept groupes scolaires neufs sur le dernier mandat, puis on va encore en ouvrir quatre sur ce mandat en rénovant un certain nombre d'autres groupes scolaires, mais cela ne suffit pas encore. On a cette progression très importante et avec un écart encore plus grand, avec le nombre d'enfants qui mangent au moins une fois par semaine puisqu'on est passé de l'ordre de 65 % à 81 % des enfants qui mangent au moins un fois par semaine.

Alors, il y a des raisons à cela, des raisons que ni vous, ni moi ne pouvons complètement maîtriser dans la mesure où, évidemment, l'aggravation de la crise sociale et économique pousse plus de familles à utiliser le restaurant scolaire. Il y a des raisons sociétales et d'évolution de la Ville, avec un nombre de familles monoparentales ou de familles où les deux parents travaillent, plus grand que dans le passé. Il y a aussi le résultat positif de notre politique, puisque des enfants qui s'étaient exclus du restaurant scolaire pour des raisons diverses, du fait par exemple, de la plus grande diversité des menus, sont revenus au restaurant scolaire de l'école publique. Tout cela a fait que, effectivement, nous avons une nouvelle hausse de fréquentation encore à cette rentrée.

C'est vrai qu'à l'école Meynis, nous avons dû chercher des solutions avec Anne Brugnera, Adjointe de l'arrondissement, et la Direction de l'Éducation. Il se trouve qu'il y a une école juste de l'autre côté de la rue, l'école Paul Bert, dans laquelle il y avait un peu de place et il y a quelques dizaines d'enfants qui se déplacent dans ce restaurant-là. Mais au-delà, l'école Meynis est dans la moyenne des chiffres de fréquentation de la Ville.

Nous avons programmé pour septembre 2013 la réalisation d'une extension de cette école avec un gymnase, un restaurant scolaire là encore avec un self et des espaces complémentaires pour l'école. Mais il faut quand même du temps pour les construire, les réaliser, passer des appels d'offres, toutes choses que, effectivement, lorsqu'on est devant la conduite de projets, nous sommes dans l'obligation de prendre en compte. Donc, il faut du temps, d'autres ont dit « il faut du temps au temps », mais il faut du temps pour réaliser et en attendant, on essaye effectivement - je crois qu'il n'y a pas honte à cela de dire, puisqu'il y a un écart entre la capacité et je vous ai dit en gros 54 % et 81 %-, et bien l'écart entre les deux c'est de demander aux parents de tourner, sinon ce sont toujours les mêmes qui profiteraient du restaurant scolaire, et pas les autres. Donc, nous nous attachons à trouver les solutions de long terme et en attendant la réalisation de ces équipements, on demande un peu de compréhension et de dialogue pour pouvoir faire face à un maximum de demandes. Je crois que c'est assez compréhensible.

Voilà nous allons ouvrir cette année -je crois qu'il faut le souligner- 18 selfs d'ici fin 2010, chaque self permettra d'augmenter la capacité d'accueil avec la même surface de 20 à 25 %.

Et il y aura d'autres tranches équivalentes, les années suivantes. Donc, oui, nous nous occupons de la restauration scolaire : j'aurai l'occasion, sans doute après les vacances scolaires de février d'ailleurs, de présenter globalement l'ensemble de la politique, aussi bien qualitative que quantitative, à ce sujet, et je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'expliquer notre politique sur ce secteur.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup Monsieur Fournel.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)